

L'activité de la **Chaire lyonnaise des droits de l'Homme** a été intense en 2008. Outre les conférences publiques et le travail de mémoire (voyage à Auschwitz, séminaire de Cracovie, visites du Musée d'Izieu), trois événements ont marqué cette année :

- la **conférence** de Stéphane HESSEL,
- le **colloque** organisé le 10 décembre pour célébrer le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme,
- l'**édition** de l'ouvrage consacré aux Massacres de masse du XX<sup>ème</sup> siècle.

## **I LES CONFERENCES**

Dans un esprit universaliste, la **Chaire** organise régulièrement des conférences ouvertes au grand public, qui se tiennent dans un salon de l'Hôtel de Ville mis gratuitement à notre disposition par le maire.

Cinq conférences se sont tenues en 2008, suivie généralement par un public nombreux et attentif.

- le 21 février : "La psychologie du mal, à propos de la torture, des victimes et de leurs bourreaux", avec Françoise SIRONI, docteur en psychologie, expert auprès de la Cour d'Appel de Paris.
- le 25 mars : "Résistance d'hier et Résistance d'Aujourd'hui", conférence animée par Stéphane HESSEL, ancien déporté, ancien ambassadeur de France, et l'un des rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Plus de 300 personnes ont été subjuguées par cet homme d'exception.
- le 24 juin : "La réhabilitation des fusillés pour l'exemple de 14-18", avec Pierre ROY, historien, qui a traité un thème ayant ressurgi dans l'actualité.
- le 17 octobre : "Les enjeux politiques de l'aide humanitaire", par Rony BRAUMAN, ancien président de Médecins sans frontières. Cette conférence a eu lieu dans l'amphithéâtre de l'Université catholique.
- le 27 novembre : "Science, démocratie et droits de l'Homme", par Jean Pierre KAHANE, membre de l'Institut.

## **II LE TRAVAIL DE MEMOIRE**

### **2.1 Le voyage à Auschwitz**

Il a eu lieu le 14 avril avec la participation de 140 lycéens et l'accompagnement de 3 membres du Conseil d'Administration : Nicole DOCKES, Bérénice GAGNE et Thierry BONNET. Tous ont souligné la qualité des guides, l'attention et l'émotion des élèves.

En raison des augmentations de prix du voyage, la **Chaire** a décidé de n'organiser qu'un voyage tous les deux ans. Ceci permettra d'étaler la dépense sur deux exercices, et de réorienter des financements vers des publications et davantage de conférences qui laissent traces écrites de nos travaux de mémoire.

## **2.2 Le séminaire de Cracovie /Auschwitz, du 25 au 31.10.2008**

La **Chaire** était représentée par Simone DARET et Bruno Marie DUFFE. Ce dernier a animé une conférence sur l'idéologie nazie à partir de la relecture de "Mein Kampf" et a souligné la place de la technique dans la "solution finale".

D'année en année ce séminaire réservé aux enseignants s'enrichit de l'interactivité entre visites des lieux et conférences, ainsi que par la pluridisciplinarité des participants.

Il illustre le parfait partenariat, et la complémentarité, entre le CHRD, le Musée d'Izieu et la Chaire.

Bruno Marie DUFFE réalisera un document de son travail sur ce séminaire original, lequel fera l'objet d'une publication par la Chaire.

## **2.3 Les visites commentées au Musée Mémorial d'Izieu**

La **Chaire** a cette année encore organisé et financé sept déplacements d'étudiants et de lycéens (Collège Pierre Termier, lycée Saint Charles de Rillieux, Université Lyon II, faculté Catholique, Lycée Condorcet, Collège des Minimes, collège Desbordes).

Outre l'accueil par l'équipe pédagogique du Musée, les participants bénéficient des commentaires sur le procès BARBIE, émanant d'acteurs de ce procès (médecins experts, avocats, magistrats).

Le 30 septembre, la Chaire a, pour la première fois, organisé un déplacement pour avocats et magistrats, parmi lesquels M. Jean TROTEL, premier président de la Cour d'Appel de Lyon et M Jean Olivier VIOU, Procureur général.

## **III LES PUBLICATIONS DE LA CHAIRE**

Après la constitution d'une cellule de communication, la **Chaire** a réalisé deux publications :

### **3.1 Un document sur "l'esprit de Résistance"**

Il réunit les textes de deux conférences organisées par la Chaire,  
- la conférence de l'historien Laurent DOUZOU sur une femme d'exception, résistante à Lyon, Lucie AUBRAC,  
- la conférence de Stéphane HESSEL sur son parcours de combattant inlassable des droits de l'Homme.

### **3.2 Un ouvrage sur les massacres de masse du XX<sup>ème</sup> siècle**

Cet ouvrage collectif consacré aux génocides et à certains crimes contre l'Humanité du XX<sup>ème</sup> siècle, a enfin été édité notamment grâce à l'aide financière de la Région et de la ville de Lyon.

Il est diffusé dans les lycées, collèges, les facultés et grandes écoles, ainsi qu'aux associations d'éducation populaire (Centres sociaux) ou humanitaires.

La Chaire remplit ainsi son objectif de mise en garde des nouvelles générations contre certaines idéologies (comme le racisme ou l'antisémitisme), contre le vertige du pouvoir, contre l'obéissance absolue à des ordres criminels.

Ces deux publications ont été distribuées aux participants du colloque du 10 décembre 2008 consacré à l'actualité et à l'effectivité de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

#### **IV LE COLLOQUE DU 10 DECEMBRE 2008 CONSACRE AU 60<sup>EME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME, A SON ACTUALITE ET A SON EFFECTIVITE**

La **Chaire** tenait à souligner que la Déclaration universelle des droits de l'Homme engage aussi bien les Institutions que les individus, que les droits proclamés sont universels et qu'ils constituent la condition de la Justice et de la paix.

Il s'agit de mesurer l'effectivité des droits proclamés, non seulement sur le plan politique, mais aussi sur le plan social.

C'est une célébration orientée vers l'action.

Cette journée avait aussi pour objectif de faire le point sur la lutte contre l'impunité des grands de ce monde et sur la difficile émergence des juridictions pénales internationales. Après l'allocution de bienvenue de madame Heidi GIOVACCHINI, adjointe aux droits des citoyens, des intervenants de divers pays ont souligné la diversité des situations de droits selon les continents. **Les actes seront publiés par la Chaire en 2009.**

Même s'il n'a pas intéressé la presse, ce colloque a heureusement été suivi par plus de 150 personnes.

Par ailleurs, le président de la Chaire a été invité à participer, le 12 décembre, à un **débat** sur la Déclaration universelle des droits de l'Homme organisé à la Mairie du 7<sup>ème</sup> arrondissement par un collectif d'associations, dont Amnesty International, Agir Ensemble et l'Association France-Amérique Latine.

Un mois auparavant, le 14 novembre, une **rencontre** a eu lieu au siège de la Chaire, à l'initiative d'André DIZDAREVIC, entre des membres du Conseil d'Administration et une délégation de la Commission des droits de l'Homme du QATAR, et en présence du Bâtonnier Rémy CHAINE.

Cet échange a permis de découvrir les efforts déployés dans ce pays arabe pour promouvoir les droits des femmes, des migrants et de la presse.

#### **V UN PROJET PROCHE : LE SEMINAIRE DE RIVESALTES SUR LES CAMPS D'INTERNEMENT FRANÇAIS**

La Chaire conforte son partenariat avec le CHRD et le Musée d'Izieu en préparant pour les enseignants un **séminaire nouveau**, consacré aux camps d'internement français.

En effet notre pays qui aime à se proclamer celui des Droits de l'Homme, a créé des camps d'internement où ont été regroupés sous la III<sup>ème</sup> République des républicains espagnols, puis sous le régime de Vichy, des Résistants, des tziganes et des juifs, et sous la V<sup>ème</sup> République des harkis.

Ce séminaire se déroulera du 7 au 10 Avril 2009.

Pour la Chaire, le professeur VEDRINNE et Simone DARET feront partie de l'équipe d'animation du séminaire.

## **VI PARTICIPATION DES MEMBRES DE LA CHAIRE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES**

La **Chaire**, par l'intermédiaire de son président ou d'autres membres désignés, participe aux activités de différentes instances attachées à la défense de la dignité humaine et des libertés :

- Conseil lyonnais du respect des droits (Eric JEANTET, Christian LEROY),
- Collège d'éthique de la vidéosurveillance (Ugo IANNUCCI),
- Musée Mémorial d'Izieu (Jaques VEDRINNE, Ugo IANNUCCI),
- Jury concours de plaidoiries des lycéens pour les droits de l'Homme (Odile BELINGA),
- Jury du Prix des droits de l'Homme de la Ville de Lyon (Edith JAILLARDON, Odile BELINGA, Ugo IANNUCCI).

## **VII COMMUNICATION ET INTERNET**

Depuis deux ans, la **Chaire** participe à la préparation des thèmes de CAP CANAL, chaîne de télévision éducative de la Ville de Lyon, qui diffuse dans les écoles, les lycées, et les universités.

CAP CANAL a retenu pour 2009, deux propositions de la Chaire :

- les camps d'internement français,
- le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant.

Par ailleurs l'enrichissement de notre **site Internet** se poursuit grâce à notre partenaire web, Jean Marc Martin du Theil.

Sur le site il est possible de retrouver les annonces de nos activités et les programmations, tout comme l'intégralité de la plupart de nos conférences.

Les liens noués grâce au site de l'Association Internet pour les droits de l'homme (Aidh) nous ont permis d'être participant au **Forum mondial des droits de l'Homme** à Nantes en Juillet 2008, et de figurer parmi leurs sites partenaires, ce qui crée un rayonnement positif de nos travaux.

Enfin, bien sûr, notre site est mentionné sur le site de la ville de Lyon.

Nous devons encore progresser pour être moteur d'un vrai réseau de recherche sur les droits de l'Homme à travers l'ensemble des sites Internet de tous les membres de la Chaire.

**EN CONCLUSION**, l'activité de la **Chaire** a été une nouvelle fois intense en 2008. Il convient de remercier la ville de Lyon et le Barreau pour l'aide essentielle qu'ils apportent à notre association, ainsi que tous les membres bénévoles qui ont permis ces réalisations.

Il faut cependant constater la persistance de quelques insuffisances :

- le Conseil d'administration s'est réuni sept fois en 2008, mais pour la continuité des échanges, il faudrait que tous les membres s'assurent de la désignation d'un suppléant, ce qui n'est encore pas toujours le cas;
- les rencontres entre conférenciers et étudiants, avant ou après les conférences grands publics sont encore trop réduites;

- notre communication s'améliore, mais n'est pas à la hauteur des activités développées et de la qualité de notre partenariat avec Izieu et le CHRD.

En cette période de crise économique et financière, nous devons développer de plus grands efforts pour inciter les nouvelles générations à espérer et à se battre pour rendre effectifs les grands principes de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Le Président  
Ugo IANNUCCI

**Rapport** présenté à l'Assemblée générale de la Chaire, le 29 janvier 2009.